

ÉCOLE DE PSYCHOLOGIE | SCHOOL OF PSYCHOLOGY

136 Jean-Jacques Lussier, Vanier 3002, Ottawa, ON K1N 6N5

Tél. | Tel.: 613-562-5801 Téléc | Fax: 613-562-5147

SYLLABUS DU COURS PSY 1502E

Hiver 2015

Sigle du cours	Titre du cours
PSY 1502E	Introduction à la psychologie appliquée

Pavillon : Montpetit (MNT) 203
Périodes : Mardi : 11h30 à 13hrs
Vendredi : 13hrs à 14h30

Professeur : Julie Marcil, Ph.D., C.Psych.
Courriel : jmarci3@uottawa.ca
****N.B. Ne pas communiquer avec le professeur via la messagerie du Blackboard (campus virtuel)**
Bureau : Vanier 2026
Disponibilité : Mardi, 13h30 à 17hrs
Sur rendez-vous seulement

Assistant(e) de cours : Camille Blais-Rochette
Courriel : cblai087@uottawa.ca
Bureau : Vanier 5043
Disponibilité sur rendez-vous

PSY 1502E - INTRODUCTION À LA PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE

DESCRIPTION DU COURS :

Hérédité, environnement et développement humain. Intelligence. Personnalité. Santé mentale, comportement anormal et approches thérapeutiques. Psychologie sociale

OBJECTIFS DU COURS

Ce cours a pour but de vous donner un aperçu du domaine de la psychologie et de vous faire connaître les méthodes scientifiques utilisées dans l'étude du comportement.

ORGANISATION DU COURS

Chacun(e) d'entre vous est assigné(e) à une section spécifique : A, B, C, D ou E. Vu le grand nombre d'étudiant(e)s inscrit(e)s à ce cours (plus de 3 000), il nous faut contrôler l'inscription aux différentes sections. Lorsque vous vous inscrivez à ce cours, on vous assigne une place dans une section spécifique. Si, pour une raison sérieuse, vous désirez changer de section, il faudra vous adresser, avant la date prévue, au conseiller ou à la conseillère pédagogique de votre faculté. À chaque section sont assigné(e)s un(e) professeur(e) et un(e) assistant(e) de cours. Tous les professeur(e)s d'Intro suivent un programme identique. Ainsi, que vous apparteniez à une section ou à une autre, votre cours se déroulera sensiblement de la même façon.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

La matière du cours sera présentée aux moyens de cours magistraux, de présentations audio-visuelles et de discussions de groupe. Des power points seront disponibles sur le blackboard, ceux-ci **ne contiennent pas toute l'information présentée en classe.**

MATÉRIEL D'ÉTUDE

Lecture obligatoire : Myers, D. G. (2013). « Psychologie » 10^{ième} édition.

Vous pourrez vous le procurer à la Librairie universitaire. Nous vous suggérons très fortement d'acheter ce volume ; c'est un document récent sur la psychologie moderne qui couvre en détails et d'une façon intéressante les différents sujets au programme.

En plus du manuel recommandé, vous trouverez des Banques de questions permettant de tester vos habiletés sous la vignette « Examens » du Campus virtuel dédié à votre cours, que vous pourrez retrouver au site Web : uottawa.blackboard.com

MODE D'ÉVALUATION :

La note de passage pour ce cours est 50 %. L'examen de fin de session, identique pour tous les étudiant(e)s francophones inscrit(e)s à ce cours, compte pour 45 % de la note finale. Cet examen, composé de cent questions à choix multiples, portera **exclusivement** sur la matière du livre de référence. L'horaire des examens de fin de session est déterminé par l'administration centrale de l'Université et l'expérience des années passées nous indique que l'examen d'Introduction à la psychologie est placé assez tard durant la période d'examens. **IL EST DONC FORTEMENT RECOMMANDÉ DE CONSULTER L'HORAIRE DES EXAMENS AVANT DE PLANIFIER VOS DÉPLACEMENTS DE FIN DE SESSION.**

Quant aux autres 55 points de votre note, quatre sont alloués à la participation à la recherche (voir plus bas) et les autres 51 points sont laissés à la discrétion de chaque professeur(e).

MODE D'ÉVALUATION SPÉCIFIQUE POUR LA SECTION B :

Travaux/examens	Pondération	Échéance/dates
Premier examen à choix multiples (25 %)	25 %	13 février 2015
Deuxième examen à choix multiples non cumulatif (26 %)	26 %	24 mars 2015
Examen final cumulatif à choix multiples (45 %)	45 %	À déterminer
Participation à des projets de recherche (4%)	4 %	14 avril 2015

ABSENCE AUX EXAMENS :

Intra (examen de mi-session)

Pour les intras (examen de mi-session), les arrangements sont pris avec votre **professeur(e)**. L'absence pour cause de maladie n'est justifiée que par **un certificat médical** qui doit être soumis au professeur responsable de votre section dans les **5 jours ouvrables** suivant l'examen.

Examen final

Pour l'examen final, les arrangements sont pris avec le coordonnateur ou ses assistantes. L'absence pour cause de maladie n'est justifiée que par un certificat médical accompagné du formulaire « Demande de note différée » (que vous pouvez obtenir auprès du secrétariat de votre département) dûment rempli. Les deux doivent être soumis au coordonnateur ou ses assistantes dans les 5 jours ouvrables suivant l'examen.

PARTIR EN VACANCES NE JUSTIFIE PAS UNE ABSENCE. UNE MAUVAISE LECTURE DE L'HORAIRE D'EXAMEN NE JUSTIFIE PAS UNE ABSENCE.

ADMISSION À TOUS LES EXAMENS :

Vous devez présenter votre carte d'étudiant(e) pour être admis à tous les examens.

PARTICIPATION À LA RECHERCHE : SYSTÈME INTÉGRÉ DE PARTICIPATION À LA RECHERCHE (SIPR)

La participation au SIPR offre la chance aux étudiants d'en apprendre davantage sur la recherche en cours en psychologie, de même que sur les différentes méthodes de recherche employées, et ce, tout en contribuant directement à l'avancement de la recherche. Le SIPR compte ainsi sur la coopération entre chercheurs et étudiants.

Une participation à la recherche compte pour quatre points de la note finale des étudiants. Il y a plusieurs façons d'y participer; il est possible de remplir un questionnaire en ligne, de participer à des études en laboratoire ou encore de visionner des films éducatifs sur la psychologie suivi d'un court questionnaire. On peut généralement obtenir un point pour chaque heure de participation. Plus de détails au sujet des études se trouvent dans la description en ligne des études. Afin d'obtenir quatre points, **au moins un des points doit être obtenu en personne** lors d'une participation à une étude en laboratoire ou lors du visionnement d'un film. Les plages horaires pour les études en laboratoire se remplissent rapidement et leur disponibilité peut être limitée vers la fin de la session. Le SIPR est disponible à partir du 19 janvier, à 9h00. Toute participation doit avoir été complétée **au plus tard le 14 avril, à minuit.**

Le site internet pour participer au SIPR est le :

http://uottawa.sona-systems.com/default.aspx?p_language=FR

L'identifiant est votre adresse courriel UOttawa et le mot de passe est votre numéro d'étudiant à 7 chiffres.

Pour toute autre information concernant le SIPR, incluant la vidéo d'orientation pour les étudiants, allez à :

<http://www.sciencessociales.uottawa.ca/psy/systeme-integre-participation-recherche>

Pour toute autre question, veuillez contacter le coordonnateur du SIPR à sipr@uottawa.ca

BARÈME (adopté par l'ensemble des professeur(e)s de l'école de psychologie) :

A+	90-100	B+	75-79	C+	65-69	D+	55-59	E	40-49
A	85-89	B	70-74	C	60-64	D	50-54	F	0-39
A-	80-84								

Si un(e) étudiant(e) ne répond pas à toutes les exigences d'un cours ou semble avoir abandonné, l'un des symboles suivant peut lui être attribué :

ABS : Absence (aucune présence au cours, aucun travail remis, aucun abandon officiel) équivaut à un échec (F)

INC : Incomplet (au moins une note présente au dossier de l'étudiant(e)) équivaut à un échec (F)

DFR : Note différée (le formulaire doit être signé et remis au moment du dépôt des notes finales sans quoi la note INC sera accordée à l'étudiant(e))

CONTENU DU COURS (LIVRE DE RÉFÉRENCE)

1. L'INNÉ, L'ACQUIS ET LA DIVERSITÉ HUMAINE; LE DÉVELOPPEMENT DE L'INDIVIDU TOUT AU LONG DE SA VIE -- *Chapitre 4*, pp. 128-165 et *Chapitre 5*, pp. 166-215
2. L'INTELLIGENCE -- *Chapitre 10*, pp. 366-401
3. STRESS ET SANTÉ -- *Chapitre 12*, pp. 486-511
4. LA PERSONNALITÉ -- *Chapitre 13*, pp. 512-551
5. PSYCHOLOGIE SOCIALE -- *Chapitre 14*, pp. 553-603
6. LES TROUBLES PSYCHOLOGIQUES; TRAITEMENTS -- *Chapitre 15*, pp. 604-649 et *Chapitre 16*, pp. 650-687

NOTE : si vous n'avez pas encore suivi le cours PSY1501, nous vous suggérons fortement de lire les pages 1 à 17 du livre de référence.

COORDONNÉES DU COORDINATEUR DES COURS D'INTRODUCTION ET DE SES ASSISTANT(E)S

Veillez contacter le coordonnateur ou ses assistant(e)s pour une reprise de l'**examen final**. Pour toutes questions concernant le cours ou un intra (examen de mi-session), veuillez contacter l'assistant à l'enseignement assigné à votre section.

Coordonnateur	Alastair Younger psyundergrad@uOttawa.ca
Assistante	Christina Beeson cbeeson@uottawa.ca
Assistante	David Asselin David.Asselin@uottawa.ca

ÉCOLE DE PSYCHOLOGIE :

Pavillon Vanier, pièce 3002

Téléphone : 613-562-5801

Cours	Date	Contenu
1	Mardi, 13 janvier 2013	Accueil : Présentation du cours et Organisation du cours
2	Vendredi, 16 janvier 2013	Chapitre 4 – L’inné, l’acquis et la diversité humaine
3	Mardi, 20 janvier 2015	Chapitre 4 – L’inné, l’acquis et la diversité humaine
4	Vendredi, 23 janvier 2015	Chapitre 5 - Le développement de l’individu tout au long de sa vie
5	Mardi, 27 janvier 2015	Chapitre 5 - Le développement de l’individu tout au long de sa vie
6	Vendredi, 30 janvier 2015	Chapitre 5 - Le développement de l’individu tout au long de sa vie
7	Mardi, 3 février 2015	Chapitre 10 – L’intelligence
8	Vendredi, 6 février 2015	Chapitre 10 – L’intelligence
9	Mardi, 10 février 2015	Rattrapage
10	Vendredi, 13 février 2015	<u>PREMIER EXAMEN (25%)</u>
11	Mardi 17 février 2015	<i>Relâche</i>
12	Vendredi, 20 février 2015	<i>Relâche</i>
13	Mardi, 24 février 2015	Chapitre 12 – Stress et santé
14	Vendredi, 27 février 2015	Chapitre 12 – Stress et santé
15	Mardi, 3 mars 2015	Chapitre 13 – Personnalité
16	Vendredi, 6 mars 2015	Chapitre 13 – Personnalité
17	Mardi, 10 mars 2015	Chapitre 14 – Psychologie sociale
18	Vendredi, 13 mars 2015	Chapitre 14 – Psychologie sociale
19	Mardi, 17 mars 2015	Chapitre 14 – Psychologie sociale
20	Vendredi, 20 mars 2015	Rattrapage
21	Mardi, 24 mars 2015	<u>DEUXIÈME EXAMEN (26%)</u>
22	Vendredi, 27 mars 2015	Chapitre 15 – Les troubles psychologiques
23	Mardi, 31 mars 2015	Chapitre 15 – Les troubles psychologiques
24	Vendredi, 3 avril 2015	Chapitre 15 – Les troubles psychologiques
25	Mardi 7 avril 2015	Chapitre 16 – Traitements
26	Vendredi, 10 avril 2015	Chapitre 16 – Traitements
27	Mardi, 14 avril 2015	13HRS : horaire du vendredi / Rattrapage

EXAMEN FINAL (date précise à déterminer) (45%)

*** Il peut y avoir des décalages dans le calendrier, selon le rythme du cours

Bonne session, bonne étude et bonne chance !

DES RESSOURCES POUR VOUS

CENTRE DE MENTORAT DE LA FACULTÉ - <http://www.sciencessociales.uottawa.ca/mentor/fra/>

Le centre de mentorat de la Faculté des sciences sociales a comme objectif de prêter main-forte tant au point de vue scolaire que personnel aux étudiantes et étudiants de tous les programmes d'études de la Faculté, peu importe où ils en sont dans leurs programmes d'études. Les raisons pour rencontrer un mentor sont diverses : échanger avec un étudiant qui en est à sa 3e ou 4e année d'études, avoir plus d'informations sur les programmes et services offerts à l'Université d'Ottawa, ou tout simplement améliorer ses méthodes d'étude (gestion du temps, prise de notes, préparation aux examens, etc.). Le centre de mentorat est un lieu d'échanges sur les méthodes d'études et la vie à l'université. Et les mentors sont des étudiantes et étudiants d'expérience, formés pour répondre adéquatement à vos questions.

CENTRE D'AIDE À LA RÉDACTION DES TRAVAUX - <http://www.sass.uottawa.ca/redaction/>

Au Cartu, vous apprendrez à comprendre et corriger vos erreurs et à bien rédiger de façon autonome. En travaillant avec nos conseillers en rédaction, vous pourrez acquérir les compétences dont vous avez besoin pour : maîtriser la langue écrite de votre choix améliorer votre réflexion critique développer vos habiletés d'argumentation connaître tout ce qu'il faut savoir sur la rédaction universitaire

SERVICE DES CARRIÈRES - <http://www.sass.uottawa.ca/carrieres/>

Le Service des carrières vous offre une variété de services ainsi qu'un programme de développement de carrière qui vous permettent de reconnaître et de mettre en valeur les compétences dont vous aurez besoin pour votre transition sur le marché du travail.

SERVICE DE COUNSELLING - <http://www.sass.uottawa.ca/personnel>

Le Service de counselling et de développement personnel peut vous rendre service de plusieurs façons. Nous offrons les types de counselling suivants : - counselling personnel - counselling de carrière - counselling en méthodes d'étude

CENTRE DE RESSOURCES POUR ÉTUDIANTS - <http://www.viecommunautaire.uottawa.ca/fr/ressources.php>

Les centres de ressources pour étudiants ont comme objectifs de répondre à une foule de besoins variés. Consultez la liste des centres.

SERVICE D'ACCÈS - <http://www.sass.uottawa.ca/acces/>

Les étudiants qui ont besoin d'accommodements pour les examens ou d'un autre soutien scolaire en raison d'une condition physique, d'un trouble d'apprentissage ou de toute autre condition qui affecte leur capacité d'apprendre, sont invités à s'inscrire au **SERVICE D'ACCÈS** :

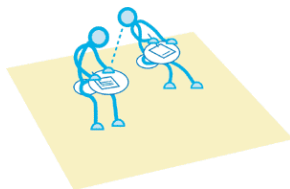
En personne :	Pavillon UCU : pièce 339
Par téléphone :	(613) 562-5976
ATS :	(613) 562-5214
Par courriel :	adapt@uottawa.ca
Par Internet :	www.sass.uottawa.ca

Les étudiants pourront par la suite rencontrer un spécialiste du Service d'accès pour déterminer leurs besoins individuels ainsi que les interventions pertinentes.

Demande d'accommodement pour tout examen:

Toute demande doit être présentée au Service d'accès au moins **7 jours** (excluant le jour de l'examen et tout congé férié) avant la date de l'examen, du test, du quiz ou autres évaluations écrites.

ATTENTION À LA FRAUDE SCOLAIRE !



La fraude scolaire est un acte commis par une étudiante ou un étudiant et qui peut fausser l'évaluation scolaire (c'est-à-dire les travaux, tests, examens, etc.). Elle n'est pas tolérée par l'Université. Toute personne trouvée coupable de fraude est passible de sanctions sévères.

La personne qui a commis ou tenté de commettre une fraude scolaire ou qui en a été complice sera pénalisée.

Voici quelques exemples de sanctions pouvant être imposées :

- Recevoir la note « F » pour le travail ou le cours en cause ;
- L'ajout d'une exigence supplémentaire (de 3 à 30 crédits) au programme d'études ;
- La suspension ou l'expulsion de la faculté.

Au cours de la dernière session, la majorité des personnes coupables de fraude ont eu « F » dans le cours concerné et devront obtenir de trois à douze crédits supplémentaires dans leur programme d'études.

La fraude scolaire est un acte commis par une étudiante ou un étudiant et qui peut fausser l'évaluation scolaire (c'est-à-dire les travaux, tests, examens, etc.). Elle n'est pas tolérée par l'Université. Toute personne trouvée coupable de fraudes est passible de sanctions sévères.

Voici quelques exemples de fraude scolaire :

- Plagier ou tricher de quelque façon que ce soit
- Présenter des données de recherche qui ont été falsifiées
- Remettre un travail dont vous n'êtes pas, en tout ou en partie, l'auteur
- Présenter, sans autorisation écrite des professeurs concernés, le même travail dans plus d'un cours.

Ces dernières années, le perfectionnement d'Internet a fortement facilité la découverte des cas de plagiat. Les outils mis à la disposition de vos professeures et professeurs permettent, à l'aide de quelques mots seulement, de retracer sur le Web l'origine exacte d'un texte.

Pour plus d'information sur la fraude et les moyens de l'éviter, vous pouvez consulter la page web de la faculté offrant des conseils pour vos études et la rédaction de travaux universitaires à cette adresse : http://www.sciencessociales.uottawa.ca/fra/prem_cycle_conseils.asp. Vous pouvez également consulter la page web de la faculté recensant les documents d'information sur l'intégrité et le plagiat dans les travaux universitaires à cette adresse : <http://www.sciencessociales.uottawa.ca/fra/ethique.asp>

Vous pouvez vous référer au règlement à l'adresse suivante:

http://www.uottawa.ca/academic/info/newsletter/fraud_f.html